



Appel à projets

Lauréats d'un appel d'offres de Bordeaux Métropole, BicyCompost et Ecovalim, filiale de CVE Biogaz, collecteront et valoriseront les bornes d'apport des déchets alimentaires dans les quartiers intra-boulevards

Bordeaux Métropole a désigné les sociétés BicyCompost et Ecovalim, pour la collecte et la valorisation des biodéchets produits par ses concitoyens dans les quartiers « intra-boulevards ». Ce projet s'inscrit dans le cadre de la loi AGECE entrée en vigueur le 1er janvier dernier, et qui vise à retirer les biodéchets des poubelles noires, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et pour améliorer la gestion des déchets. Les premières collectes sont prévues pour septembre 2024.

Un appel d'offres à l'échelle de Bordeaux Métropole

BicyCompost et Ecovalim sont lauréats d'un appel d'offres lancé par Bordeaux Métropole en début d'année pour collecter et valoriser les biodéchets des particuliers des quartiers historiques emblématiques de la Métropole. Elles participent par ailleurs à la sensibilisation des usagers sur ce nouveau geste de tri essentiel. Les solutions proposées par BicyCompost et Ecovalim seront déployées à partir de septembre prochain.

BicyCompost apporte son expertise en collecte urbaine et en mobilité douce. L'entreprise sera chargée de la collecte des bornes d'apport de déchets alimentaires (BADA) « intra-boulevards », qui seront progressivement déployées d'ici 2027. **L'objectif pour ce marché est d'atteindre 125 bornes d'ici fin 2024 et 500 d'ici 2027 et de collecter à terme plus de 30 000 kg de biodéchets chaque année.** Autant de déchets organiques qui ne seront plus ni enfouis ni incinérés. **BicyCompost permettra également à la Métropole de Bordeaux de suivre en temps réel les collectes et les volumes de biodéchets traités** avec un interfaçage dédié, grâce à son logiciel sur-mesure développé par ses équipes.

Une fois collectés par BicyCompost, **ces biodéchets seront traités et valorisés par Ecovalim principalement par méthanisation pour produire un gaz renouvelable et un engrais organique.** Cette double valorisation énergétique et biologique se fera dans les unités de méthanisation développées par CVE Biogaz en Nouvelle-Aquitaine : les sites de Port de Bordeaux et d'Equibio Pays de Buch à Mios. Les déchets alimentaires collectés contribueront à produire **un gaz renouvelable et local pour près de 6 800 foyers et du digestat, engrais organique, qui bénéficiera à près de 35 agriculteurs partenaires installés à proximité** des deux sites de CVE Biogaz. Les unités de méthanisation de Port de Bordeaux et d'Equibio Pays de Buch seront mises en service d'ici à fin d'année.

Enfin, d'autres restes alimentaires collectés seront d'ores et déjà compostés grâce à un réseau territorial déjà aujourd'hui actionné par BicyCompost et Ecovalim dans le cadre de leurs prestations sur le territoire historique.

Cette synergie de compétences permettra de valoriser localement les déchets organiques et de répondre aux besoins de Bordeaux Métropole.

La collecte pour les particuliers : une réponse des collectivités

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGECE) impose le tri à la source pour tous, particuliers et professionnels, depuis janvier dernier. En effet, les poubelles noires des ordures ménagères sont composées à environ 30% de déchets dits organiques, qui sont envoyés dans des

incinérateurs ou à l'enfouissement et sont donc émetteurs de gaz à effet de serre significatifs, notamment de CO₂.

Les collectivités territoriales initient des solutions pour permettre à leurs habitants de trier à la source leurs biodéchets. Bordeaux Métropole déploie ainsi depuis plusieurs semaines, quartier par quartier, des bornes d'apport de déchets alimentaires (BADA) à usages des particuliers, afin d'en assurer la valorisation.

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Les biodéchets sont les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires.

En pratique, les biodéchets collectés et valorisés par Bicycompost et Ecovalim pour Bordeaux Métropole sont les déchets alimentaires : restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés.

Il est possible pour les particuliers disposant d'un jardin privé ou partagé de valoriser leurs biodéchets avec des composteurs à domicile ou des composteurs partagés disponibles dans certains quartiers de Bordeaux.

A propos de BicyCompost

BicyCompost est une entreprise spécialisée dans la collecte et la valorisation des biodéchets des professionnels et des collectivités sur le territoire Néo-Aquitain, en véhicules 100% électriques afin de limiter les gaz à effet de serre.

A propos d'Ecovalim

*Ecovalim, filiale de **CVE Biogaz**, propose des prestations de collecte, déconditionnement et valorisation des biodéchets sans intermédiation. CVE Biogaz est une filiale du groupe CVE, producteur indépendant français d'énergies renouvelables, entreprise à mission, également certifié "B Corp", prestigieux label international de RSE. CVE Biogaz est le seul acteur agissant en économie circulaire, sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la collecte des biodéchets jusqu'au retour au sol de la matière organique, en passant par la production de biométhane.*

Contacts presse

Lily Ponthieux – lily@bicycompost.fr – 07 60 03 75 37

Pauline Longueville – pauline.longueville@cvegroupp.com – 06 23 09 47 49